

CRITÈRES DE CLASSEMENT DES DEMANDES ET BARÈME DES MAITRES-AUXILIAIRES ET ENSEIGNANTS EN CDI

1. ANCIENNETE DANS L'ACADEMIE DE LYON

Éléments		
Ancienneté d'exercice dans l'académie de Lyon	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 24 points par année ▪ 2 points par mois 	Toute période à temps partiel est comptée pour la totalité de sa durée

2. ÉLÉMENTS LIÉS À LA SITUATION FAMILIALE

Éléments		
Rapprochement de conjoints OU Autorité parentale conjointe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 40 points 	
Enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 50 points par enfant à charge de moins de 18 ans au 1^{er} septembre 2022 	
Séparation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 points (académie limitrophe) ▪ 40 points (académie non limitrophe) 	

3. DIPLOMES ET ADMISSIBILITE AUX CONCOURS

Éléments		
BAC + 2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 points 	
Licence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 points 	
Master, Maîtrise, , DEA, DESS, Doctorat,.... (non cumulables)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 8 points 	
Admissibilités	Agrégation - CAPES - CAPET - CAPLP - CAPEPS - autres concours Fonction publique	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{ère} admissibilité : 25 points ▪ 2^{ème} admissibilité : 25 points 	
Maximum de points pour ces concours : 50 points (quelles que soient les années d'obtention)		

4. POSTES RELEVANT DE L'EDUCATION PRIORITAIRE (E.P.)

BONIFICATION EDUCATION PRIORITAIRE	
Classement	Ancienneté E.P. acquise au 31/08/2022
REP+ REP Politique de la ville	<ul style="list-style-type: none">▪ 2 points par mois d'affectation sur les trois dernières années scolaires (20 points maximum par année scolaire soit un total de 60 points maximum)

5. HANDICAP

AGENT BENEFICIAIRE D'UNE RECONNAISSANCE DE LA QUALITE DE TRAVAILLEUR HANDICAPE	
Bénéficiaires	Intéressé(e), conjoint, enfant
Une attention particulière sera accordée à ces demandes	